



VEROSVRES

1998

Bulletin Municipal n° 3



Eh oui, déjà le troisième bulletin municipal !

Il paraît finalement important comme moyen d'information même dans une petite commune comme la nôtre. Je remercie toutes celles et tous ceux qui nous ont aidé bénévolement à le réaliser.

En 1998, nous avons fait les travaux qui étaient prévus, tant dans les bâtiments que sur les chemins. En ce qui concerne l'assainissement, tout le bourg est branché sur la lagune. Compte tenu des conditions climatiques, sur les tranchées en voies goudronnées, l'entreprise a mis un enduit à froid et au printemps 1999, il sera fait un enduit à l'émulsion.

Des travaux de "mise en souterrain" des lignes électriques et téléphoniques sont en cours. Ils sont gratuits pour la commune et sont réalisés dans le cadre d'un budget "Environnement" du S.Y.D.E.L. (Syndicat Départemental d'Electrification). On peut regretter que ne soit concerné, pour l'instant que, le tour de l'église. Espérons qu'un nouveau programme nous permettra d'enfourer les lignes du haut du bourg et celles entre la boulangerie et la mairie.

En 1999, le niveau de travaux sur la voirie sera maintenu. Nous avons inscrit, auprès du Conseil Général, notre demande de branchement du hameau de Hautecour sur la lagune. Nous avons demandé à la Direction Départementale de l'Équipement s'il était également possible de brancher le hameau de Lavau ; en fait, compte tenu de la distance, de la topographie, la D.D.E. pense qu'il est préférable d'étudier un lagunage spécifique pour ce hameau. Pour les travaux dans les bâtiments, le conseil municipal a pensé qu'il serait bon de restaurer les façades de l'église. Elle a été construite en 1858 et 1859. Récemment, la toiture du clocher a été refaite, mais l'enduit des façades commence à souffrir. C'est un bâtiment qui appartient à la commune et il nous incombe de l'entretenir. En décembre 1998, nous avons dû réparer deux vitraux : le Saint-Laurent, en couleur, qui était troué et menaçait d'être détruit complètement, puis un vitrail à qui il manquait un élément de verre ce qui permettait à la pluie d'endommager les fresques de la chapelle du Sacré Coeur. C'est un travail important qui devrait se faire en deux ans. Nous avons déjà obtenu une subvention du Conseil Général : F.D.A.E.C. (Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes) pour 1999 et nous allons maintenant demander des subventions à l'État et à la Région.

En 1999, il nous faut réfléchir au problème des ordures ménagères. Ce n'est pas simple et il m'a semblé bon de faire dans ce bulletin une page spéciale. Autre réflexion à l'ordre du jour : le Pays, ce n'est pas une structure administrative nouvelle, mais un espace de projets, de rencontres et de réflexions des forces vives d'un territoire, en l'occurrence le Charolais. Le Pays devrait pouvoir bénéficier de moyens financiers non négligeables.

Je termine en félicitant les différentes associations qui permettent d'animer notre commune. J'en remercie les responsables, les organisateurs des manifestations, ainsi que ceux qui ont fait du boudin pour le Téléthon.

Bien sûr, je présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux de bonne santé et de bonne année pour 1999.

*André Desbois,
Maire*



Collecte et traitement des ordures ménagères dans les prochaines années

La situation actuelle :

Nos ordures ménagères (O.M.) sont collectées par la Société ONYX-NOVAME et enfouies dans la décharge contrôlée de Granges, près de Buxy.

Cette société collecte aussi les O.M. des communes voisines en les transportant pour certaines à Saint-Aubin-en-Charollais.

La commune de Sivignon est actuellement rattachée au S.I.R.T.O.M. (Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères) du Clunyois et les O.M. sont brûlées dans l'incinérateur de Cluny.

Que nous demande la législation pour 2002 au plus tard ?

⇒ Les incinérateurs devront être aux normes, ce qui va conduire à l'arrêt de l'incinérateur actuel de Cluny.
⇒ Il nous faudra trier au moins 50% de nos O.M. pour les valoriser. Seuls les refus de tri, les déchets ultimes pourront être enfouis ou détruits thermiquement.

✓ C'est pour étudier ces problèmes et les résoudre qu'a été créé le Syndicat Mixte d'Élimination et de Valorisation des déchets et des Ordures Ménagères du Charolais (S.M.E.V.O.M. du Charolais). Ce syndicat regroupe 130 communes de l'arrondissement de Charolles, ce qui représente environ 100000 habitants. N'en font pas partie pratiquement : la communauté urbaine Creusot Montceau (C.U.C.M.) qui a déjà son centre de traitement et Sivignon, commune rattachée au S.I.R.T.O.M. du Clunyois.

✓ Le S.M.E.V.O.M. n'aura pas pour mission de collecter et de trier les O.M. au niveau des communes, mission qui reste de la stricte responsabilité des collectivités, mais assurera un tri complémentaire et la destruction des résidus de tri. Pour ce dernier point, les décharges de Saint-Aubin-en-Charollais et de Granges seront saturées en 2002 et la destruction des déchets ne pourra se faire que thermiquement :

- dans un gros incinérateur, mais, dans ce cas, il faudra s'associer au Mâconnais pour diminuer les coûts
- par des technologies nouvelles (thermolyse, pyrolyse, ...) mais dont la fiabilité reste à démontrer.

De toute façon, cette destruction thermique coûtera cher !

Que peut-on envisager pour Vérosvres ?

Comment trier nos ordures ménagères ?

- ↳ par apport volontaire à un point propre
- ↳ en utilisant une déchetterie

1) un Point propre :

On pourra y apporter : le verre, les journaux et magazines, les emballages, les fermentescibles.

* *le verre* : nous avons déjà une benne à verre. Le verre est ramassé par Saint-Gobain qui le réutilise dans ses fours. Pour information, en 1996, 10,7 tonnes collectées ont rapporté la somme de 214 francs au profit de la lutte contre le cancer.

* *les journaux et magazines* : actuellement collectés par "Relais". On pourrait envisager une "colonne" sur la place ; on ne serait plus obligé de stocker chez soi et on pourrait en obtenir une certaine valorisation.

* *les emballages* : il faudra 1 ou 2 "colonnes" (ce sera défini par le S.M.E.V.O.M.). On y apportera : cartons, plastiques, boîtes de conserves, tétrapack....Tous ces déchets seront ensuite envoyés dans un centre de tri mis en place par le S.M.E.V.O.M., où ils seront conditionnés pour respecter les cahiers des charges d'ECO-EMBALLAGE, société agréée pour valoriser les déchets d'emballages ménagers.

* *les fermentescibles* (épluchures, tontes de gazon, mauvaises herbes du jardin, etc...) : ce n'est peut-être pas le principal problème pour Vérosvres où la plupart des déchets verts vont sur des tas de compost particuliers.

2) la Déchetterie :

Pour recevoir tout ce qui ne peut aller dans une poubelle ou au point propre : ferraille, monstres (le vieux frigo...télé...), piles, batteries, huiles de vidange, pots de peinture, etc...

➤ Plusieurs solutions peuvent être envisagées :

- utiliser la déchetterie de Charolles qui devrait être opérationnelle début 1999
- installer une déchetterie à Saint-Bonnet-de-Joux

- passage d'une déchetterie mobile. On pourrait, par exemple, envisager que les trois cantons de St-Bonnet, La Guiche, Mont St-Vincent, qui ont des structures un peu semblables (pas de ville) passent un contrat avec un prestataire qui s'engagerait à faire passer une déchetterie mobile dans chaque commune à des dates régulières et bien précises.

En conclusion :

- ⇒ Beaucoup d'interrogations subsistent et il appartient au S.M.E.V.O.M. de définir les réponses.
- ⇒ De toute façon, la destruction thermique des déchets ultimes coûtera cher et nous aurons tout intérêt à trier au mieux nos ordures ménagères.

Compte administratif 1997

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	340 937,33
Charges de Personnel	400 703,24
Autres Charges de Gestion courante	300 672,98
Charges Financières	34 779,13
Dotations aux Amortissements	20 000,00

Dépenses totales : 1 097 092,68

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Ventes de Produits	101 332,50
Impôts et Taxes	437 113,22
Dotations et Subventions	598 471,82
Autres Produits de Gestion courante	76 232,70
Produits Financiers	2 004,67
Produits Exceptionnels	550,00
Atténuation de Charges	49 738,80
Excédent de Fonctionnement reporté (CA 1996)	77 294,29

Recettes Totales: 1 342 738,00

RESULTAT

Recettes	1 342 738,00
Dépenses	1 097 092,68
Excédent de Fonctionnement	<hr/> 245 645,32

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Remboursement d'Emprunts	18 863,42
FDAEC 96	90 872,10
Travaux Bâtiments Communaux	16 629,52
FDAEC 97	238 834,43
FDAVOC 97	178 599,12
Aménagement Logements	172 670,07
	<hr/>
Dépenses Totales:	716 468,66

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Emprunts	200 000,00
Subventions d'Investissement	242 935,80
Dotations(Fonds de Compensation TVA)	65 613,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	20 000,00
	<hr/>
Recettes Totales:	528 548,80

RESULTAT:
Recettes: 528 548,80
Dépenses: 716 468,66

Déficit d'Investissement 187 919,86

RESULTAT D'ENSEMBLE ET BALANCE GENERALE

	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>
Section Fonctionnement	1 342 738,00	1 097 092,68
Section Investissement	528 548,80	716 468,66
	<hr/>	<hr/>
	1 871 286,80	1 813 561,34

RESULTAT DE CLOTURE EXCEDENT GLOBAL: 57 725,46

La commission des chemins

En 1998, elle a fait effectuer pour la voirie communale :

Par les services de l'Équipement: (sous les ordres de Monsieur Bischoff)

- **A Chevannes** : du croisement de la Route Nationale 79 à la maison Trichard : de grosses réparations suivies d'un enduit d'usure ; de même, de la RN à la maison à la maison Hug ainsi que jusqu'à la maison Dussably.

- **A Lavau** : du hameau à la Périaule : grosses réparations et enduit neuf du chemin.

- **Aux Têtes** : goudronnage à neuf d'une portion de chemin mitoyen avec la commune de Trivy.

- **Aux Pierres** : reprise d'un enduit défectueux de 1997 aux frais de la D.D.E.

- **Aux Ducs** : grosses réparations de reprofilage en vue d'un enduit en 1999 du croisement des Essertines à Drompvent.

Par l'Employé Communal : (Monsieur ALEXANDRE)

- **Aux Têtes** : chemin du Bois Lantier : élargissement, reprofilage et empièrrement.

- **En Bottet** : du château des Terreaux aux "quatre chemins" de Bottet : élargissement, reprofilage et empièrrement avec création de deux aqueducs pour traversée de chemins..

- **A Chevannes** : pose de 70 mètres de tuyaux (payés par Madame Hug) pour élargissement du chemin avant l'intervention de l'équipe de la D.D.E..

- **A Drompvent et aux Essertines** : Création d'aqueducs avec pose de tuyaux pour traversée et élargissement de chemins goudronnés.

- **Au cimetière** : gros chantier : avec l'entreprise Griffon, réfection et élargissement du pont du lavoir (dangereux).

- **Route de Beaubery** : dégagement dans les virages pour visibilité et élargissement de la chaussée.

- **Haut des Forêts** : création d'un parking provisoire pour le terrain de foot.

- **Entretien habituel de propreté** du Bourg, du Cimetière et de la Lagune et en outre cette fin d'année tonte du terrain de foot avec la nouvelle tondeuse.

- **Broyage et curage des fossés** des principaux chemins utilisés régulièrement dans la commune.

- **Déneigement et salage** nécessaires en cours d'hiver.

Pour l'année 1999, le Conseil Municipal, après consultation de la Commission, décide de continuer l'entretien des chemins goudronnés qui le méritent.



Travaux et aménagements effectués dans les bâtiments communaux en 1998

SALLE POLYVALENTE :

- Sonorisation* de la salle par l'installation de six haut-parleurs et d'un amplificateur.
- *réservée aux associations de la commune, une notice sera préparée pour indiquer son branchement et son fonctionnement ; seul l'amplificateur prévu pourra être branché sur les haut-parleurs.

BATIMENT ECOLE MAIRIE :

- Pose de trois volets roulants au bureau du secrétariat et de la salle d'archives.

LA POSTE :

- Réfection du bureau, du logement avec abaissement des plafonds et doublage des murs afin d'améliorer l'isolation.
- Remise à neuf des circuits électriques conformément aux normes de sécurité.

EGLISE :

- Renovation de deux vitraux.
- Eclairage public du hameau de Lavau, l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques dans une partie du bourg, ainsi que les nouveaux lampadaires sont intégralement financés par le Syndicat d'électrification.

Au cours des années 1999 et 2000, le Conseil Municipal prévoit la restauration extérieure de l'église qui comprendra :

- reprise et suivi des toitures
- remplacement de l'ensemble de la zinguerie
- crépissage des façades avec sablage des contreforts
- restauration de l'ensemble des vitraux



Petit à petit, notre village s'embellit, mais il y a encore beaucoup à faire.

Comme chaque année, ce sont des volontaires qui assurent l'entretien des parterres et jardinières.

Au nom des vroulons, il faut donc remercier tous ceux et celles qui, avec un dévouement soutenu, ont bien voulu s'occuper des nos plantations.

Mais comme ils ne sont pas très nombreux, nous renouvelons notre appel à la solidarité de nouveaux jardiniers bénévoles dont l'aide serait fort précieuse !



Paul Lambert

Le restaurant scolaire de Vérosvres

Le restaurant scolaire de Vérosvres accueille cette année régulièrement trente-cinq élèves. Madame BONIN assure chaque jour les repas (avec possibilité de variante pour le dessert) et Madame GUILLOUX, la surveillance.

Toute l'organisation est gérée par Madame BONIN : commandes, achats... Elle établit les menus qui sont affichés chaque semaine à l'entrée de l'école.

Cette année, pour la fête de Noël, les enfants déjeuneront tous à Beaubery où nos deux cuisinières des deux communes les auront préparé un menu "spécial fête" : feuilleté dieppois, filet de dindonneau, légumes, fromage, bûche de Noël, clémentines, papillotes.

Joyeuses Fêtes à Tous

Regroupement Pédagogique Intercommunal Vérosvres - Beaubery

Effectifs pour cette année scolaire 1998/1999

Ecole maternelle à Beaubery				Ecole primaire à Vérosvres				
Madame V. BONIN				Madame DUBREUIL		Madame LEREUIL		
Cycle I		Cycle II		Cycle III				
Tout petits	Petite section	Moyenne section	Grande section	CP	CE 1	CE 2	CM 1	CM 2
1	7	5	6	8	12	6	6	7
19				20		19		
19+20+19=58								

soit un total de 58 élèves sur le R.P.I.

Diverses activités sont prévues en cours d'année : rencontres sportives, sécurité routière, voyage de fin d'année.

Projet d'école:

- * à Beaubery : projet d'achat d'un ordinateur
- * à Vérosvres : dernière tranche du projet en informatique avec achat d'un appareil multimédia

Voici un travail effectué sur ordinateur par les élèves de CM1 - CM2 :

Vérosvres en Bourgogne (voir article page suivante)



VEROSVRES EN BOURGOGNE

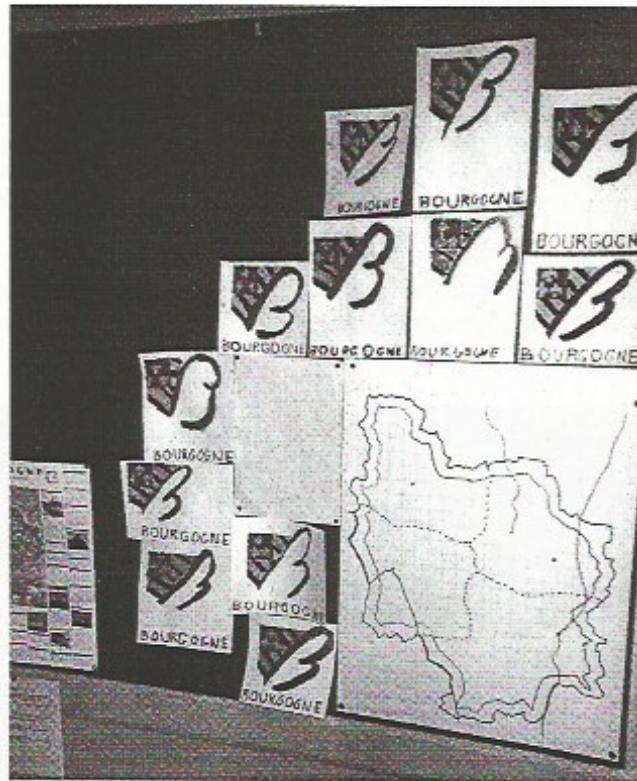
A l'école on a travaillé sur la Bourgogne en géographie. Nous avons envoyé une lettre au Conseil Régional de la Bourgogne pour avoir des documents. Ensuite, nous avons fait des exposés sur des thèmes : le cadre et son influence sur la vie des hommes, la population, la vie économique, les villes.

Nous avons présenté notre travail groupe par groupe. On a fait un ensemble de nos réponses et on l'a recopié.

Nous avons fait en peinture des logos de Bourgogne.

Nous avons aussi fabriqué un jeu sur la Bourgogne avec un plan et des questions. Ce sont des questions qui expliquent des choses sur la Bourgogne : les quatre départements, les fleuves et les villes les plus importantes. Pour jouer avec mes camarades et moi, si vous voulez, prenez rendez-vous !

Et voilà ce que cela donne :



Du nouveau au lycée...

Le lycée de Vérosvres accueille cette année 194 élèves en 4ème 3ème technologiques, BEPA Services aux personnes, BTA Services en milieu rural.

Parmi ces 194 élèves, on compte 140 internes, 29 demi-pensionnaires, 23 internes-externés (logeant dans des familles de Vérosvres), 2 externes.

Les résultats aux examens de juin 1998 ont été très bons avec 93% de réussite au BEPA, 84% de réussite au BTA, 81% de réussite au Brevet des collèges.

Le lycée a d'ailleurs été classé N°4 des établissements publics et privés (34 au total) de Bourgogne pour son efficacité scolaire.

Le projet d'établissement (1998/2003) a été réécrit et s'articule autour de 4 axes prioritaires :

- pédagogie de l'accompagnement
- élargissement du partenariat
- coopération internationale
- mise en oeuvre du projet éducatif

L'équipe a souhaité tourner une page de son histoire en choisissant un nouveau logo correspondant mieux à sa dynamique actuelle et en simplifiant sa dénomination :



☞ Quelques rendez-vous pour 1999 :

- ✍ Don du sang les mardis 12 janvier et 4 mai de 9h à 12h
- ✍ Portes ouvertes les samedis 30 janvier et 27 mars de 13h30 à 17h30 (au programme : visite, film, démonstration Internet et multimédia)
- ✍ Soirée information sur l'Euro fin janvier par le Crédit Agricole de Saône-et-Loire (la date sera précisée) à la salle polyvalente de Vérosvres

A toutes ces manifestations, les habitants de Vérosvres seront les bienvenus.

*La Directrice
M. Marand*

Vous avez dit traçabilité ?

Vous avez tous entendu parler de la traçabilité des produits alimentaires. Cette démarche consiste à identifier les produits depuis leur lieu de production jusqu'au consommateur.

La production principale de la commune étant l'élevage bovin, voici quelques éléments sur la traçabilité de la viande bovine et plus précisément ce qui est du ressort des éleveurs.

La traçabilité commence dès la naissance des veaux avec l'identification. Deux boucles prénumérotées sont apposées aux oreilles des veaux avant l'âge de sept jours. Sur ces boucles sont inscrits le numéro de cheptel de l'élevage, un numéro national d'identification pour chaque animal et le code du pays où est né le veau. Tous les sept jours une déclaration de naissance est envoyée à l'E.D.E. (Etablissement Départemental de l'Elevage) qui édite un "passeport" pour chaque animal. Ce document suivra le bovin toute sa vie. De nombreuses informations y figurent : numéro de cheptel naissance, numéro d'identification, date de naissance, race, sexe, identification père et mère.

Pour les bovins âgés de plus d'un an, une prophylaxie annuelle est effectuée. Trois maladies sont ainsi contrôlées : leucose, tuberculose, brucellose. Si un bovin est positif à l'une de ces maladies, il est obligatoirement abattu. Cette politique sanitaire stricte et rigoureuse a permis l'éradication presque totale de ces maladies en France. Pour les cheptels déclarés indemnes, la D.D.S.V. (Direction Départementale des Services Vétérinaires) délivre une A.S.D.A. (Attestation Sanitaire Départementale Annuelle) pour chaque bovin.

Lorsqu'un bovin quitte son exploitation de naissance, et à chaque fois qu'il change de propriétaire, une "étiquette de mouvement" est collée sur son passeport. Sur cette étiquette, il est indiqué les nom et numéro de cheptel de chacun des détenteurs successifs de l'animal, ce qui permet de connaître l'origine et le parcours de chaque bovin durant toute sa vie. Les déclarations d'entrée et de sortie sont effectuées tous les sept jours auprès de l'Etablissement Départemental de l'Elevage. Aucun bovin ne peut quitter son exploitation sans ces trois documents.

Ces dispositions sont très contraignantes pour l'éleveur. Elles sont appliquées au niveau européen. Elles sont prévues pour garantir l'origine des viandes et assurer la sécurité alimentaire des consommateurs.

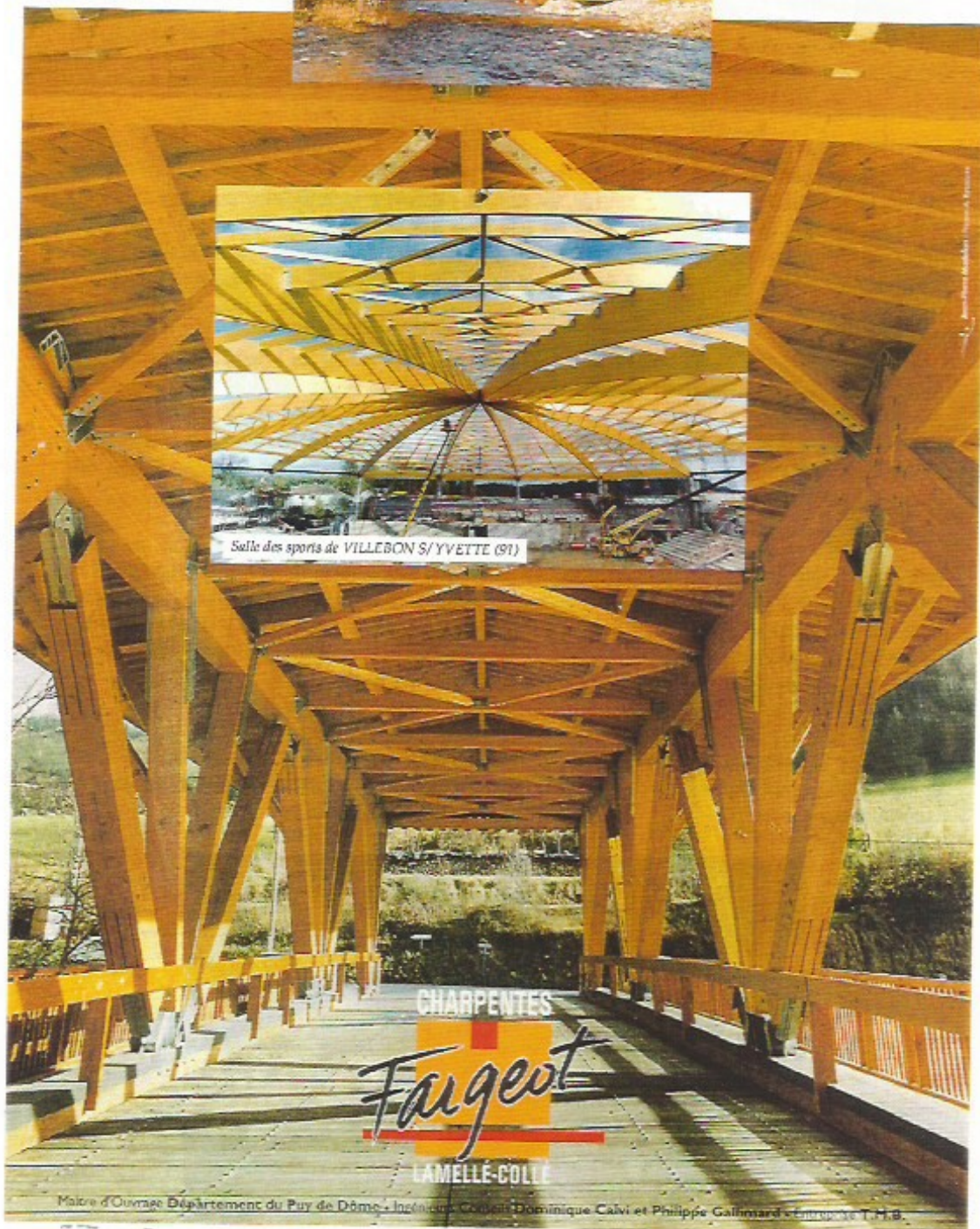


FARGEOT S.A.
B.P. 1 RN 79
71220 VEROSVRES
Tél. 03 85 24 81 22 - Fax 03 85 24 84 90

FARGEOT S.A.
C/ AURORA, 79
08700 IGUALADA
Tél. 93 805 56 78 - Fax 93 805 25 59



*Fait rouler sa lamellé-collée, pin sylvestre.
Premier ouvrage en bois
Réglé au réseau routier français.
Édifié sur la commune
de Saint-Genès-sous-Monment (63),
il franchit la Dore et permet
l'accès au Parc Régional du Léonard-Ferré.
**Structure bois lamellée collée
réalisée par Fargeot s.a.***



Salle des sports de VILLEBON S/ YVEITE (91)

CHARPENTES
Fargeot
LAMELLÉ-COLLÉ

Maître d'Ouvrage Département du Puy de Dôme - Ingénieurs Coiffier Dominique Calvi et Philippe Gallmard entreprise T.H.B.

Une entreprise : les établissements Fargeot

Les deux ouvrages, photographiés ci-contre, font partie des réalisations conçues dans les ateliers des établissements Fargeot.

Grâce à un outil de travail performant, l'entreprise peut s'imposer sur de nombreux marchés, tant en France qu'à l'étranger.

Le respect des normes françaises et européennes, la traçabilité des produits ont contribué à l'essor et à la notoriété de l'entreprise.

Les différentes activités artisanales, commerciales et industrielles

ASIEN Philippe	Alimentation, tabac, journaux...
BESSION Bernard	Entrepreneur de travaux forestiers
BERNIGAL SABERN S.A.	Constructions métalliques
CHARVET-BIDAUT	Plâtrerie, peinture (siège social à Sivignon)
DESSOLAIN Jean-Yves	Menuiserie
FARGEOT S.A.	Charpentes en lamellé-collé (et traditionnelles)
GARAGE du CHAROLAIS	Mécanique générale
GUILLOUX Michel	Plâtrerie, peinture, Discothèque mobile
LA MICHE VROULONNE	Boulangerie, café, restauration rapide
LECHERE Jean-Guy	Menuiserie
PERAMO Christian	Agent commercial
RUSTE	Matériaux
SOCIETE NOUVELLE GRIFFON	Maçonnerie
THOMAS S.A.	Gouture, plomberie, chauffage
ALBUISSON Pierre	Artiste, dessinateur graveur
MAZILLE Louis	Mandataire Caisse Locale Groupama Assurances
TOUTANT J-P	Scierie, vente de bois

Autres services

INFO-TOURISME

- Point I à La Poste
- Gîtes ruraux
 - à Chevannes
 - à Hautecour
 - à Lavau
 - à aux Pierres
- Chambres d'hôtes
 - au Bourg



Société d'Intérêt Local

Nous voilà au seuil de 1999 et comme tous les ans, la Société d'Intérêt Local vous présente ses meilleurs voeux de santé et de bonheur.

Cette année de nouvelles activités sont venues étoffer les manifestations déjà existantes :

- ✓ En début d'année, suite à la **veillée communale**, une **soirée photos-vidéo** a été organisée. Un film, réalisé par Nathalie Dargaud, a retracé la préparation, nécessaire et quelquefois laborieuse, des animations de l'année précédente. Des prises de vue de Vérosvres d'hier et d'aujourd'hui ont été également présentées par Marc Combier.
- ✓ Au printemps, le **théâtre** et la **randonnée pédestre** ont connu le même succès que les années précédentes.
- ✓ Pour l'**Ascension**, l'exposition artisanale a été remplacée par un **concours de pétanque** ouvert à tous. Cette première fut un succès qui ne demande qu'à être reconduit.
- ✓ Au mois d'août, une centaine de Gaulois ont de nouveau envahi Vérobriega, à l'occasion de la **fête patronale**.
- ✓ Afin de remercier toutes les personnes qui oeuvrent au bon fonctionnement de l'association, cette dernière a organisé un **repas dansant** lors de son **assemblée générale**.
- ✓ Le 27 septembre 1998 a été un tournant décisif pour le **football vroulon** qui a trouvé un terrain provisoire au Haut des Forêts. Depuis cette date, une équipe de 19 licenciés évolue en championnat UFOLEP, composé de 13 équipes des alentours.
- ✓ Le **club de gymnastique volontaire** compte cette année 16 adhérents dont 6 de Beaubery qui se réunissent tous les mercredis de 18h15 à 19h15 petite salle communale afin de se détendre par la respiration et le mouvement. Ces cours sont dispensés par Brigitte.
- ✓ Pour la deuxième année consécutive, une entente avec les chasseurs a permis de récolter 5200,00 F (780 euros) au profit du **téléthon**. Le boudin chaud et le lâcher de ballons ont, cette année encore, déclenché un élan de générosité.
- ✓ Et pour finir, le **réveillon de la Saint Sylvestre** clôture une année riche en activités.

Toute nouvelle idée et toute nouvelle personne sont les bienvenues afin d'apporter un plus à l'association.

La Société d'Intérêt Local

Une association : l'A.D.M.R.

En France, l'A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural) vient de fêter ses cinquante ans.
Chez nous, il y aura bientôt quarante ans que l'association a été créée (en 1961) regroupant les communes de Beaubery, Dompierre-les-Ormes, Trivy et Vérosvres. Son premier président fut Roger Dufour.

Actuellement, l'association compte vingt-et-un membres et emploie quatre salariés :
- une auxiliaire familiale : Marie-Thérèse Barridon de Beaubery
- trois aides ménagères : Denise Marion, Simone Brigaud et Marie-Claude Bidaut de Dompierre-les-Ormes.

Les aides ménagères apportent aide matérielle, soutien et réconfort pour permettre aux personnes âgées de continuer à bien vivre chez elles. Elles interviennent sur les communes de Trivy et Dompierre-les-Ormes.

Notre association fait aussi intervenir des travailleuses familiales du secteur pour préserver l'équilibre de la famille, que ce soit pour une grossesse, une hospitalisation, un accident, une maladie, un handicap. Elles peuvent effectuer les tâches ménagères tout en apportant un soutien moral, une aide éducative, un accompagnement social et relationnel.

Chez nous, les bénévoles ont un rôle important : ils recrutent le personnel, organisent leur travail, recherchent le meilleur mode de financement, etc... Des prises en charges sont possibles selon les ressources des familles (par la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole, la Direction des Services Sociaux ou la Caisse Primaire d'Assurance Maladie). Pour aider au financement, l'association organise un loto (début janvier) et une vente de fleurs à domicile (en mai).

Depuis le départ de Bernadette Griffon en 1997, notre association n'a plus de président. C'est Henri Mazille (des Moreaux), le trésorier, qui joue ce rôle jusqu'à la prochaine assemblée générale.

L'association souhaite agrandir son cercle de bénévoles pour être encore plus forte afin de jouer pleinement la solidarité et de continuer à développer cet esprit d'entraide. Si vous êtes intéressés, venez rejoindre notre groupe en prenant contact avec Henri Mazille au 03.85.24.83.67.

Si vous souhaitez l'intervention d'une travailleuse familiale ou de l'auxiliaire familiale, vous pouvez contacter la responsable travail Monique Burillier au 03.85.24.81.85.

La Secrétaire



Vie associative

❖ Association Aide Ménagère

responsable Mme LACHARME Gisèle - tel : 03.85.24.81.88

❖ Le Tarot Vroulon

Pendant l'hiver, une vingtaine de personnes se réunissent deux vendredis soirs par mois. Il organise également deux concours dans la saison.

❖ La Société de Chasse

La société de chasse de Vérosvres, forte de 51 adhérents, loue actuellement 1300 hectares à 75 propriétaires fonciers. Elle participe activement à la destruction des nuisibles (sangliers, renards).

Cette saison, le plan de chasse du chevreuil est de 22 bracelets.

☞ avis aux automobilistes : en cas d'accident avec un chevreuil ou un sanglier, contacter Jacky Aublanc au 03.85.24.80.59 ou André Thomas, Bel Air, au 03.85.24.82.77.

Bonne Année à Tous !

❖ L'Association des Pêcheurs

Parmi les nombreuses activités et les loisirs offerts dans notre commune, il y a la pêche à la ligne. L'Association des Pêcheurs vous suggère de passer des journées de détente au bord de l'étang du cimetière. N'est-ce pas là, une bonne idée ?

On peut se procurer des cartes à l'année, à la journée, voire à la demi-journée ; cartes disponibles à l'épicerie ou au café.

Pour l'association, c'est aussi l'occasion de faire découvrir son village, en accueillant des amateurs de pêche à la ligne dans ce petit coin tranquille.

❖ Association "Le Donjon"

Déclaration à la sous-préfecture de Charolles de l'association "LE DONJON".

Association pour la sauvegarde et la promotion de la qualité de vie à Vérosvres.

Objet : sauvegarder et promouvoir la qualité de vie à Vérosvres, assurer le respect de chacun ; préserver le patrimoine naturel, esthétique et immobilier sans perdre de vue que ceci est l'affaire de tous ; empêcher par tous moyens légaux toutes entreprises ou projets générateurs de nuisances à Vérosvres ; organiser des animations à caractère culturel.

❖ Amicale des Aînés

L'amicale avec ses soixante-neuf adhérents se réunit toujours dans la même bonne ambiance le deuxième mercredi de chaque mois pendant l'été, les deuxième et quatrième mercredis pendant cinq mois d'hiver, pour les jeux de cartes et de scrabble, et puis aussi pour bavarder, ...sans oublier chaque mois de fêter les anniversaires !

L'amicale attend les nouveaux retraités pour grossir et rajeunir l'effectif.

Le Bureau

❖ Les traîne-savates du vendredi

Chaque vendredi à quatorze heures, cinq couples du haut de la commune se mettent en route pour une marche de cinq à six kilomètres. Il faut parfois faire plusieurs kilomètres en voiture pour trouver un circuit sur une commune voisine.

Mais comme l'on dit : "après l'effort, le réconfort", chacun à son tour offre donc boisson et goûter. Et la soirée se termine avec jeux de cartes et scrabble, dans une ambiance très sympathique.

On se quitte en se disant cordialement : "à vendredi prochain !".

Un Marcheur



En pleine concentration avant l'effort !



Les chasseurs ne sont pas rentrés bredouilles !



Loto des Aînés



Une soirée au tant Vroulon



Les "Train-soutues" du vendredi soutenus par les marcheurs du jeudi



Championnat UFOLEP, en rouge les Vroulons

A la rencontre de nos artistes...

Pierre ALBUISSON
Artiste dessinateur, maître graveur

Installé au hameau des Essertines, depuis vingt ans, diplômé des Beaux-Arts, enseignant aux Beaux-Arts de Mâcon de 1975 à 1979, le Titre de "Un des meilleurs ouvriers de France" lui est décerné en 1986.

Il se consacre depuis 1979 à son oeuvre et aux dessins et gravures de timbres-poste, pour la France, Monaco, pays d'Afrique : Mali, Côte d'Ivoire, etc..., Wallis et Futuna, Nouvelle Calédonie, Terres Australes et Antarctiques, Saint Pierre et Miquelon, Andorre, Suède.

Il obtient trois fois de suite Le Trophée du Plus Beau Timbre du Monde pour Monaco : en 1992, 1995, 1997.

Parallèlement, il développe une oeuvre artistique personnelle qui obtient le prix international de gravure RANK XEROX.

Son oeuvre est exposée dans de nombreux pays : Allemagne, suisse, Espagne, Pologne, Nouvelle Zélande, Japon, Académie du Brésil et dans la collection du Musée d'Art Moderne de New York.

Il a illustré quelques livres dont plusieurs de l'académicien Roger CAILLOIS et l'académicienne Marguerite YOURCENAR.

Il nous dit :

"La nature, référence ultime de l'Art, m'offre un accès privilégié, initiatique, au sentiment de l'Ordre cosmique et de ses prolongements dans l'imaginaire qui rejoint le Sacré. A Vérosvres, je trouve une grande sérénité pour mon travail ; et les sujets devant ma porte."

PRINCIPAUTE DE MONACO



*Vainqueur du III^e Challenge
du plus beau timbre
du monde*



*Monaco remporte
la IV^e Coupe du Monde
des timbres*

Jacques Schweizer Artiste sur cuir

Depuis quelques années, j'ai quitté mon pays pour venir m'établir dans cette belle région de Vérosvres qui m'a fasciné dès la première fois que je l'ai vue, en mai 1989.

Je dois dire que nous avons été, ma femme et moi, très bien accueillis par les Vroulons, ce qui a été très sympathique et aussi très propice pour mon travail de création.

Et puisque nous parlons de mon travail, je vais profiter de répondre à une question que beaucoup d'entre vous se pose.

"Pourquoi utiliser le cuir pour la sculpture ?"

Depuis que l'homme est sur la terre, il a utilisé le cuir pour se protéger, se vêtir. Tout d'abord sous forme de peaux brutes avec la fourrure ; puis ensuite, il lui a fait subir des traitements primitifs de tannage et d'assouplissement, ce qui en faisait une matière qui ressemblait de loin au cuir que nous connaissons de nos jours. Dans les fouilles romaines, on a retrouvé passablement de pièces de vêtements en cuir : des tuniques, des pourpoints, des tabliers, etc... Avec l'humidité et le poids de comprimés en petits paquets. On peut en voir au musée romain de Vindonissa exposés tels quels car avec si friable, qu'il était reconnaît assez bien les et ça ressemble un peu à contemporaines

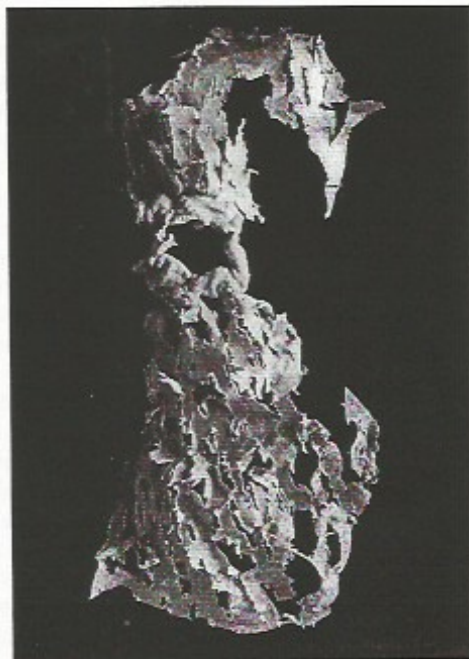
Mais il faudra siècles de notre ère pour la décoration. Tradition les Maures, les cuirs de tapisseries pour grandes demeures. Et le de la France d'alors, fera Califat de Cordoue

Somptueuses peaux répandront dans toute travaillant ces cuirs se artisans faisaient sécher rues de Cordoue étaient et recouvertes de feuilles donnaient un perpétuel air ont eu la chance de cette époque, en avaient gardé un souvenir inoubliable.

Si ces cuirs étaient toujours à la mode et que je m'y sois consacré, Vérosvres aurait dû prévoir un office du tourisme ! Mais hélas, la mode finit toujours par rendre les plus belles réalisations surannées et les rejette dans l'oubli.

Pour ma part, j'ai été subjugué par cette matière, non par son aspect traditionnel des objets utilitaires, mais par ce qu'elle renferme d'essentiel et de force vitale. J'ai été servi par l'avènement de la sculpture abstraite et de l'art contemporain qui m'ont permis de mettre en valeur et en évidence, des aspects du cuir qu'on ignorait et que l'on n'aurait pas pensé réalisables. Pour cela, j'ai dû créer des techniques absolument nouvelles et inventer des outils appropriés. Recherches et investigations pendant plus de dix ans avant de réaliser la première exposition qui heureusement a été couronnée de succès ainsi que les suivantes.

Et maintenant je continue. Il y encore tout un monde à découvrir dans ce domaine, et Lavau convient merveilleusement pour cette nouvelle étape.



Bestiaire I - parchemin éclaté 50 x 70 cm

attendre aux 16° et 17° que le cuir soit utilisé dans implantée en Espagne par Cordoue vont supplanter les "réchauffer" les murs des raffinement spectaculaire qu'elle les importera du précisément.

d'Espagne qui bientôt se l'Europe. Les ateliers multiplèrent comme les leur travail en plein air, les tapissées de peaux ciselées d'or et d'argent, ce qui leur de fête. Les voyageurs qui traverser cette ville à

Nostalgie

Nos noces d'émeraude, nous venons de fêter.
Il y a donc quarante années
Que, le lendemain de mon mariage,
J'arrivais dans ce petit village.

La vie et la gaieté y régnaient,
Des jeunes et des enfants riaient.
Le bourg aujourd'hui a bien changé,
Bon nombre de maisons sont fermées.

Je me souviens, qu'en revenant des champs,
Les paysans saluaient en passant
Tous ces gens, qui après leur journée,
Sur les bancs venaient se reposer.

Avec les jeunes et les plus anciens,
Ils se racontaient les petits potins.
L'hiver, c'étaient les veillées :
Entre voisins, on se réunissait.

On comptait plus de sept cents habitants.
Trois écoles recevaient les enfants,
Et se chargeaient de l'éducation
De cent cinquante élèves environ

Garçons et filles séparés.
Dans la même classe se retrouvaient
Les enfants à partir de cinq ans
Jusqu'à l'âge de quatorze ans.

C'était alors l'heure de l'examen
Et sa réussite était le but de chacun.
Pour les élèves et leur instituteur,
Le certificat d'études était un honneur.

C'était pour beaucoup la fin de la scolarité,
A quatorze ans, il fallait travailler.
Avec les parents, souvent les filles restaient
Jusqu'à ce qu'elles trouvent à se marier.

Pour parfaire leur éducation
Et afin d'être de bonnes maîtresses de maison,
L'"école ménagère" leur enseignait
La couture, le ménage et à cuisiner.

Les moyens de locomotion étaient rares,
Heureusement, il y avait le car.
Les gens restaient bien au pays
Et vivaient de leurs produits,

De supermarchés, il n'y avait pas,
C'était au village, qu'on faisait ses achats.
Beaucoup de commerçants y étaient installés
Et on trouvait les artisans les plus variés.

Quelle vie dans ce petit pays !
Allons, voyons, combien d'épiceries ?
Il y avait "l'Irma" et la mère "Buteaud",
La "Florentine" et la "Maria Casino",
La "Mathilde", qui vendait de l'épicerie,
En plus de sa quincaillerie.

La "Nénette", avec son pain, offrait
Des pâtes, du chocolat et du café.
La "Génie", avec ses graines et ses sabots de bois,
Vendait des toupies et des "gobilles" au choix

C'était le jeu préféré des garçons,
Dans la cour de l'école, c'était la compétition.
Et, en plus de son commerce, elle était culottière !
Il y a avait encore une épicerie aux Bruyères.

La "Clémence", avec sa bonneterie et ses chapeaux,
Avait plein de petits cadeaux :
Rubans, bijoux, pulls et polos,
Qu'elle emballait avec des journaux.

Jean-Louis Danjoux, dans son bureau de tabac,
Offrait pipes, briquets, maroquinerie et caetera...
Les jeunes, le dimanche après la messe,
Venaient acheter leurs cigarettes.

Et dans cette petite pièce enfumée,
Aux cartes ils aimaient jouer.
Certains lisaient les bandes dessinées,
Puis simplement, dans les rayons les remettaient.

A la maison Martin, on trouvait les vêtements.
Tout cela ne devait pas être suffisant,
Car tous les quinze jours, il y avait "Gueugnon",
Qui passait avec son camion.

De l'épicerie, bien sûr il vendait,
Et les produits de la ferme, il achetait.
Les fermières y allaient avec leur panier
Plein d'oeufs, de beurre et de fromages fermiers.

Elles faisaient leurs commissions,
Et revenaient à la maison
Sans avoir rien à déboursier.
Ouf ! Les maris ne pouvaient pas contrôler !

Nous avons un très bon boulanger :
Le "Louis Prost", qui faisait des tournées.
L'"Henri Lambert", boucher et aussi bon charcutier,
Dans son tablier blanc enveloppé,
Donnait de bons conseils pour cuisiner bon,
Et tuait dans les fermes, les cochons.

Pour compléter, il y avait les bistrots.
On en faisait le tour pour boire l'apéro.
La "Nénette", toujours très excitée,
Servait le pain, à boire et à manger.
La "Guite au Totor" faisait aussi restaurant.
Chez la "Mathilde", aux cartes on jouait souvent.

Quand il y avait un banquet,
Il fallait bien équilibrer
Et aussi ne pas oublier,
Qu'il y avait trois autres cafés :

Deux aux Bruyères, un aux Terreaux.
Cela faisait beaucoup d'apéros.
Hélas, il ne nous reste qu'une épicerie,
Un café et une boulangerie.

Les artisans, je vais essayer
De les énumérer, sans en oublier :
Il y avait "l'Eugène", le menuisier,
Raphaël Thomas, le charpentier,

Vincent Guilloux, le plâtrier
Et le garagiste "Vivi" Jacquet.
Mais en plus, il existait
Des métiers un peu plus oubliés :

Joanny Mazille était charron ;
Brouettes et tombereaux étaient son rayon.
Un souvenir ! Le son de l'enclume,
Très tôt le matin, au clair de lune.

C'était le "Père Buteaud" forgeron,
Qui, comme "le Jean Sivignon",
Réparait les machines agricoles
Et faisait plein d'autres bricoles.

Jean Sivignon ferrait les chevaux
Pendant que le "Père Léville" faisait des sabots.
Ainsi tout le monde était bien chaussé,
Surtout avec nos deux cordonniers.

On pouvait faire ressemeler,
Chez le "Totor" ou "le Francis Guittat",
Les chaussures en mauvais état.
Pour terminer ce tour d'horizon,
Les "scieurs Bourquin" étaient aussi charrons.

Il y avait un coiffeur, Aik Kidjan,
Où les dames allaient de temps en temps.
Mais le garde champêtre et le marguillier,
Les cheveux des messieurs, ils savaient tailler.

Le jeudi matin, il y avait le coquetier.
Sur la place, c'était le petit marché.
Le docteur ouvrait son cabinet
Une fois par semaine, ainsi que le banquier.

Le garde champêtre, "Claude Auclair",
Essayait de garder la voix claire,
Perché sur son petit banc :
Après la messe, devant le monument,
Il imposait le silence et attirait l'attention
En battant du tambour, et commençait son allocution
Par "Avisss à la population !".
Il égrenait les informations
Concernant les décisions de mairie,
Vaccinations, état civil, vie du pays.

Jean Léchère, très ponctuellement,
Sonnait l'Angélus régulièrement.
C'était notre marguillier,
Toujours heureux de carillonner.
Pierre Léville entretenait les chemins,
Avec la pelle et la pioche, à la main.

Soyez rassurés, tout n'est pas fini !
Pour faire vivre notre joli pays,
Il y a beaucoup d'activités :
Les associations et le comité.
Reste le tourisme à développer,
Sainte Marguerite Marie va s'en charger !

Ginette Carette



Le dâ du Joanny

Ca faisait vingt-trois ans que la Marthe et le Joanny exploitaient leur petite locaterie de Drompvent. Les deux enfants avaient pas pris la suite : l'ainé était boulanger à Mazille et la fille travaillait à la Sécu à Mâcon.

Du coup, le Joanny s'était pas trop modernisé : y disait que ça le mènerait ben au bout, qu'il avait ben le temps de faire les choses comme dans le temps... Ainsi, y fauchait toujours au dâ.

Un jour, la Marie Fougerat, qu'était en long séjour à l'hôpital à Charolles, vend sa maison à un Lyonnais, et c'est comme ça que le Joanny et la Marthe ont un nouveau voisin.

Un matin, le Joanny part faucher aux Moreaux. Aussitôt arrivé, y se crache un coup dans les mains et ziiip, ...ziiip, ...ziiip, ... le v'la en train de couper son premier andain.

Et qui qu'arrive sur ces entrefaites ? Son voisin, qui s'appuie sur la barrière.

- Bonjour, M'sieur Joanny, comment ça va ce matin ?

- Ca va ben mon gars, ça va ben. Et toi, qui don qu'te fais ?

- Oh je me promène un peu, je respire. Et puis je vous regarde faucher. Ca vous dérange pas au moins ?

- Pas du tout mon gars. C'est quoi déjà ton métier ?

- Je suis ingénieur-conseil M'sieur Joanny.

- Et qui don qu'te conseille ?

- Et bien vous par exemple, qui pourriez améliorer votre rendement.

- Pasque te trouves que j'ai pas d'ja assez chaud c'ment ça !

- Non, M'sieur Joanny, je voulais dire améliorer votre rendement sans vous fatiguer davantage !

- Et t'as t'y d'jà fauché au dâ au moins ?

- Non, mais ça m'empêche pas d'avoir une idée, et de vous la soumettre.

- Alors, si j'comprends ben, un ingénieur-conseil, c'est un gars qu'a jamais fait un boulot et qu'explique à celui qu'le fait tout l'temps comment qui faudrait qui s'y prenne pour le faire mieux ! Et ça gagne bien ton affaire ?

- Ca va, ça va, je me plains pas trop. Ecoutez moi M'sieur Joanny : votre faux, elle est affûtée d'un seul côté, du côté intérieur, ce qui fait que vous coupez quand vous allez de droite à gauche.

- Ben oui.

- Et quand vous ramenez votre faux de la gauche vers la droite, vous ne coupez pas.

- Ben non.

- Si votre faux était affûtée des deux côtés, vous couperiez avec l'intérieur de droite à gauche et avec l'extérieur de gauche à droite, ce qui fait que vous doubleriez presque votre rendement. Rendez vous compte du temps économisé !

- Crévaidieu, pourvu que j'trouve le temps de mourir ! Ecoute voir mon gars, faut que j'réfléchisse à ton idée. Mais, quand même, mon père l'sait c'ment ça, mon grand-père itou, y'a p'têt ben une raison !

Mais en faisant prière, l'Joanny réfléchissait à l'idée du Lyonnais. Bien que pas moderne moderne, il était pas ennemi du progrès et même plutôt inventif, surtout pour se fatiguer moins ! Le soir, sans rien dire à la Marthe, le v'la qu'affûte un vieux dâ, des deux côtés, pour voir.

Le lendemain matin, il va faucher à Montot pour être tranquille, pour que personne le voit avec son dâ à deux tranchants. Et ziiip, ziiip, ziiip, c'est vrai qu'ça va pas mal c't'engeance. Ziiip, ziiip, ziiip...

- Vous voyez bien M'sieur Joanny que mon conseil était bon.

- T'es don là toi, j't'avais pas entendu v'nir ! C'est ben vrai qu'ça va pas trop mal.

- Et je pense qu'on pourrait faire mieux encore. Quand vous fauchez, c'est bien pour labourer ensuite ?

- Ben oui.

- Alors, si vous fixez une tige en fer à votre ceinture, en vous penchant un peu sur le côté et en la trainant, vous pouvez creuser un petit sillon.

- Y faudrait qu'y ait comme un espèce de soc au bout, dit le Joanny qui se prend au jeu.

Sitôt dit, sitôt fait. L'après-midi, enfermé dans son atelier, il bricole son appareil, y adapte une ceinture pour l'accrocher, tout ça dans la plus grande discrétion.

- Qui don qu'te fais, demande la Marthe ?

- J'fais des expérimentations.

- A ton âge, grand beurdin !

Le lendemain matin, de bonne heure, le voilà parti faucher et labourer aux Sertines pour être encore plus tranquille. Le Joanny se harnache et ziiip, grraak, ziiip, grraak, ziiip, grraak, ça marche. Ziiip, grraak, ziiip, grraak, ziiip, grraak... Le sillon est pas bien profond mais ça suffit.

- Formidable, M'sieur Joanny ! J'admire votre capacité à mettre en oeuvre de nouvelles méthodes !

- T'es don encore là toi ! J'espère qu't'a pu d'idée pasqu'y fait quand même un peu maux é reins.

- Sans doute, mais avec le temps que vous gagnez, vous en aurez beaucoup plus pour vous reposer ! Dites-moi, M'sieur Joanny, quand vous aurez labourez, c'est pour semer ensuite ?

- Ben oui.

- Alors, si le long de votre tige en fer, vous faites descendre un petit tuyau dans lequel la graine passe, si en haut du tuyau, vous mettez une petite bourse qui contient les graines à semer, si à intervalle régulier, vous faites bouger un peu la bourse pour faire descendre une graine, et bien vous faites tout votre travail en une seule fois. Vous vous rendez compte du temps gagné !

- Dis don mon gars, ça t'arrive de penser à ren du tot des fois ?

Le soir même, le Joanny fabrique tout son fourmiment, en se piquant les doigts parce qu'il veut fabriquer la bourse tout seul, sans en parler à la Marthe. Il est en train de répéter le mouvement de hanche pour faire descendre la graine quand elle entre pour chercher la gamelle du chien.

- Le v'la ben c'tu coup en train d'apprendre à danser la lambada pour faire le faraud au bal du Tir à l'Ujau !

Le lendemain matin, encore plus bonne heure, le voilà parti faucher et labourer et semer à la Croix des Ducs, pour être encore plus tranquille. Ziiip, grraak, plof, ziiip, grraak, plof, ziiip, grraak, plof, devant ça fauche, à côté ça laboure, derrière ça sème ! Ziiip, grraak, plof, ziiip, grraak, plof, ziiip, grraak, plof, entre se pencher un peu sur le côté pour faire le sillon et tortiller du cul pour faire descendre la graine, ça tire un peu sur les reins, mais ça marche !

- M'sieur Joanny, vous êtes extraordinaire, tout vous réussit ! Il n'y a rien de mieux à faire, vous avez complètement optimisé votre méthode de travail !

- Et ben tant mieux. Comme y va faire bien chaud dans pas longtemps, je bois un ch'tit canon et j'rentre vite me mettre à l'ombre.

Et le v'la parti.

Mais la Marthe s'attendait pas à le voir revenir si tôt et elle était en train de faire des galipettes avec le Nicolas qui lui tournait autour depuis toujours : ils étaient ensemble dans la classe de M'sieur Lacharme et il lui offrait des malabars à la récré. Pourtant, c'est le Joanny, rencontré au bal à Ozolles qu'elle avait aimé et épousé. Mais, saisi qu'il était par la fièvre de l'innovation, il était un peu ailleurs depuis quelque temps : y laissait refroidir sa soupe, y répondait pas quand la Marthe causait, y finissait pas son canon avant de se lever de table... Bref, la Marthe se sentait délaissée.

Pendant que le Nicolas se sauve par la fenêtre de la bassie avec sa culotte à la main, elle dit :

- Faut que t'esplique Joanny, faut qu'on cause de c'qui nous arrive.

- Ren, j'veux pas qu'on parle de ren, dit-il, plus abattu qu'en colère.

- Mais on peut pas rester comme ça, Joanny.

- On en parlera pas, jamais tu m'entends, jamais !

- Mais pourquoi don qu'tu veux pas qu'on en parle ?

- Pasque le Lyonnais là, not voisin, l'ingénieur-conseil, déjà qu'y m'fait faucher avec les deux côtés du dâ, labourer en me penchant et semer en tortillant du cul, s'il apprend ça, en plus, y va m'faire tourner les andains avec les cornes !

*Jean-Paul COLLAUDIN,
Drompvent*

ASSURANCE

CONTRE

Des Chances du Tirage au Sort.

APPELÉ

DE

80,000 HOMMES DE LA CLASSE DE 1836.

Entre les soussignés M. L. Meyer David et C.^{ie}, propriétaire demeurant à Micon, quai du Nord, n.º 96

Et M. Jacques Guilloux propriétaire, demeurant à Brovans, Canton de St-Basme de Joux, ancien Canton de Charolles

ont été faites les conventions suivantes :

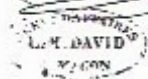
Art. 1.^{er} M. L. Meyer David assure le nommé *Jacques Guilloux* contre les chances du tirage au sort, comme faisant partie de la classe de 1836.

Art. 2. Si ledit *Jacques Guilloux* est appelé par son numéro à faire partie de l'armée, M. L. Meyer David s'oblige à lui procurer un remplaçant qui fera le service militaire, conformément aux lois et ordonnances, à l'entière décharge du remplacé. En cas de désertion, il en fournira d'autres, jusqu'à libération définitive de ce dernier.

Art. 3. Ce traité est fait à forfait soit que ledit sieur *Jacques Guilloux* se trouve appelé ou exempt par son numéro, moyennant la somme de 51 cent cinquante francs, portant intérêt légal, que ledit sieur *Jacques Guilloux* a déposé en son seul billet entre les mains de M. *Gay*, notaire à *Saint-Basme de Joux* intervenu aux présentes, lequel ne remettra ladite somme à M. L. Meyer David, en cas de remplacement, qu'après l'expiration de l'année de responsabilité voulue par la loi, et sur un certificat de présence au corps du remplaçant ou de toute autre pièce équivalente établissant la libération du remplacé, et en cas de libération ou de réforme, qu'après la décision du Conseil de révision qui aura prononcé définitivement sur le sort dudit *Jacques Guilloux*.

Art. 4. Le sieur *Jacques Guilloux* sera tenu de passer à la visite du Conseil de révision, et dans le cas où il serait réformé pour toute autre cause que par son numéro, il lui serait fait une remise de *trois cents francs*, pourvu toutefois que cette réforme ait lieu pour un numéro moins élevé que le dernier formant le contingent cantonal.

Fait double à *Saint-Basme de Joux* le 10 Mars 1836
M. L. Meyer David
Jacques Guilloux



C'est le 23 août 1793 avec le décret de la convention sur la levée en masse que le service militaire s'applique à tous les citoyens français, de 18 à 25 ans, célibataires et veufs sans enfant.

En 1802 apparaît la possibilité du remplacement (si le remplaçant était tué, le remplacé devait partir ou payer un autre remplaçant), en 1804 tirage au sort, en 1805 le conseil de révision.

Le remplacement est définitivement supprimé en 1872.

A l'époque de ce document, 1836, Louis Philippe est Roi des Français, Adolphe Thiers, Président du Conseil.

A l'extérieur, c'est l'entente cordiale avec l'Angleterre et l'époque des grandes conquêtes coloniales.

A l'intérieur, ce sont les répressions anti-Républicains et les lois scélérates de 1835 : la qualification de Républicain est proscrite et la presse muselée.

Pour fixer les idées, un ouvrier agricole non nourri gagnait à l'époque 1,50 F par jour ; les 950 F que le sieur Jacques Guilloux investit pour éviter de partir faire son service représentent donc l'équivalent de 2 ans de salaire.

A rapprocher de la durée du service qui est de 7 ans en 1836.

Recensement de la population

***C'est pour bientôt !
En mars 1999.***

Quel est le nombre d'habitants, dans la commune, le département, la région, le pays ? Quelles sont les conditions de logement, la composition des ménages, la pyramide des âges, le niveau d'études, les professions exercées, les modes de transport ? C'est entre autres à ces questions essentielles que le recensement permet de répondre.

Le dernier recensement a eu lieu en 1990. Depuis, le nombre d'habitants a changé, les conditions de vie aussi, les besoins ont évolué. Il est indispensable d'avoir des indications chiffrées exhaustives et fiables, pour prendre des décisions importantes qui engagent l'avenir. Et ce qui est vrai pour la collectivité nationale l'est encore plus pour la commune. Le prochain recensement aura donc lieu en mars 1999.

Un outil de réflexion, de décision et d'action

Disposer de données actualisées est également primordial pour que les analyses, les mesures prises et les projets correspondent effectivement à la réalité et aux besoins de la population. Les résultats sont utilisés pour conduire la politique de l'emploi, de la protection sociale et sanitaire et d'équipements (transports, crèches, hôpitaux, écoles, équipements sociaux, culturels et sportifs...) au niveau national et au niveau local.

Le recensement contribue à la vie du pays et de la commune

Collectivités locales et pouvoirs publics ne sont pas les seuls à utiliser les résultats du recensement. Les entreprises ont besoin de connaître la clientèle potentielle et la disponibilité de main-d'oeuvre pour implanter une usine, un centre commercial, par exemple. Les associations oeuvrant dans des domaines sociaux s'en inspirent pour leurs actions. On comprend pourquoi il est nécessaire que chaque personne vivant en France, quels que soient sa nationalité et son âge, réponde aux questions du recensement.

C'est très simple d'y participer

Le recensement dans les appartements et les maisons individuelles commence le 8 mars 1999. Les questionnaires sont déposés et retirés à votre domicile par l'un des agents recenseurs recrutés par la mairie. Tous ont reçu une formation et disposent d'une carte officialisant leur fonction. Ils peuvent bien sûr vous aider à les remplir, dans le respect du secret professionnel auquel ils sont tenus sous peine de sanction.

Les personnes vivant en "communautés" (foyers de travailleurs, cités universitaires, internats, hôpitaux, établissements militaires...) sont recensées dès février.

Le respect strict de la confidentialité et de l'anonymat

Que deviennent les informations individuelles recueillies ? Des statistiques : c'est le but du recensement. Ces informations sont, en effet, transmises uniquement à l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) qui les traite sans les noms et les adresses. Autrement dit elles ne peuvent en aucun cas donner lieu à des contrôles administratifs ou fiscaux.

Chacun compte dans la commune et se compte !

La précision du recensement détermine son intérêt. Si des personnes vivant dans la commune n'y figurent pas, la "photographie" est incomplète et les résultats faussés. Savez-vous que si une seule personne ne répond pas à chacun des 115000 agents recenseurs, une ville de la taille de Caen disparaît de la carte de France ! Dès le 8 mars, réservez-leur le meilleur accueil.

source INSEE

Etat civil 1998

NAISSANCES

CANARD Romain Hippolyte	né le 7 février 1998 à Mâcon
BILLONNET Jérémie	né le 4 novembre 1998 à Mâcon
GUILLOUX Antoine Valentin	né le 4 décembre 1998 à Mâcon

MARIAGES

à Vérosvres

DUSSOLLIET-BERTHOD Thierry Gérard, auditeur développement fournisseur et GUILLOUX Laetitia Claire, acheteur	le 20 juin 1998
LIMANDAS Georges Louis, agent technique et POULENARD Nicole, horticultrice	le 26 juin 1998
DESPLANCHES Franck Jean-François, métallier et GRIFFON Séverine, coiffeuse	le 22 août 1998

à Ameugny

CABATON Lionel Louis, ingénieur et DAUBARD Cécile Monique, professeur des écoles	le 25 juillet 1998
---	--------------------

à Tramayes

THOMAS Franck, commercial et GEORGES Fabienne, aide soignante	le 29 août 1998
--	-----------------

DECES

Mr LARGE Marius	le 26 janvier 1998 à Paray-le-Monial
Mr VOUILLON Louis Pierre	le 13 mars 1998 à La Clayette
Mme VOUILLON Jeanne Germaine	le 12 juin 1998 à Mâcon
Melle PROST Colette dit "Céline"	le 16 juin 1998 à Mazille
Mr CHARVET Pierre Victor	le 14 août 1998 à Mâcon
Mr AUBAGUE Elie	le 11 octobre 1998 à Cluny
Mme THOMAS Marie Claudine	le 5 novembre 1998 à Charolles

Renseignements utiles

MAIRIE

Secrétariat ouvert : Mardi - Jeudi - Samedi : 9h - 12h
Secrétaire : Madame BESSON Yvonne

Téléphone : 03.85.24.80.72

La POSTE

Bureau ouvert
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 9h - 12h / 13h30 - 16h
Mercredi : 9h - 10h30 / 15h - 16h
Samedi : 8h30 - 11h30
Receveuse : Madame MAZILLE Jacqueline

Départ du courrier
15h55
15h55
12h

Téléphone : 03.85.24.80.74

BIBLIOTHEQUE

ouverte le mercredi de 14h30 à 16h30
Responsable : Madame BRUMAIRE Simone

SALLE POLYVALENTE

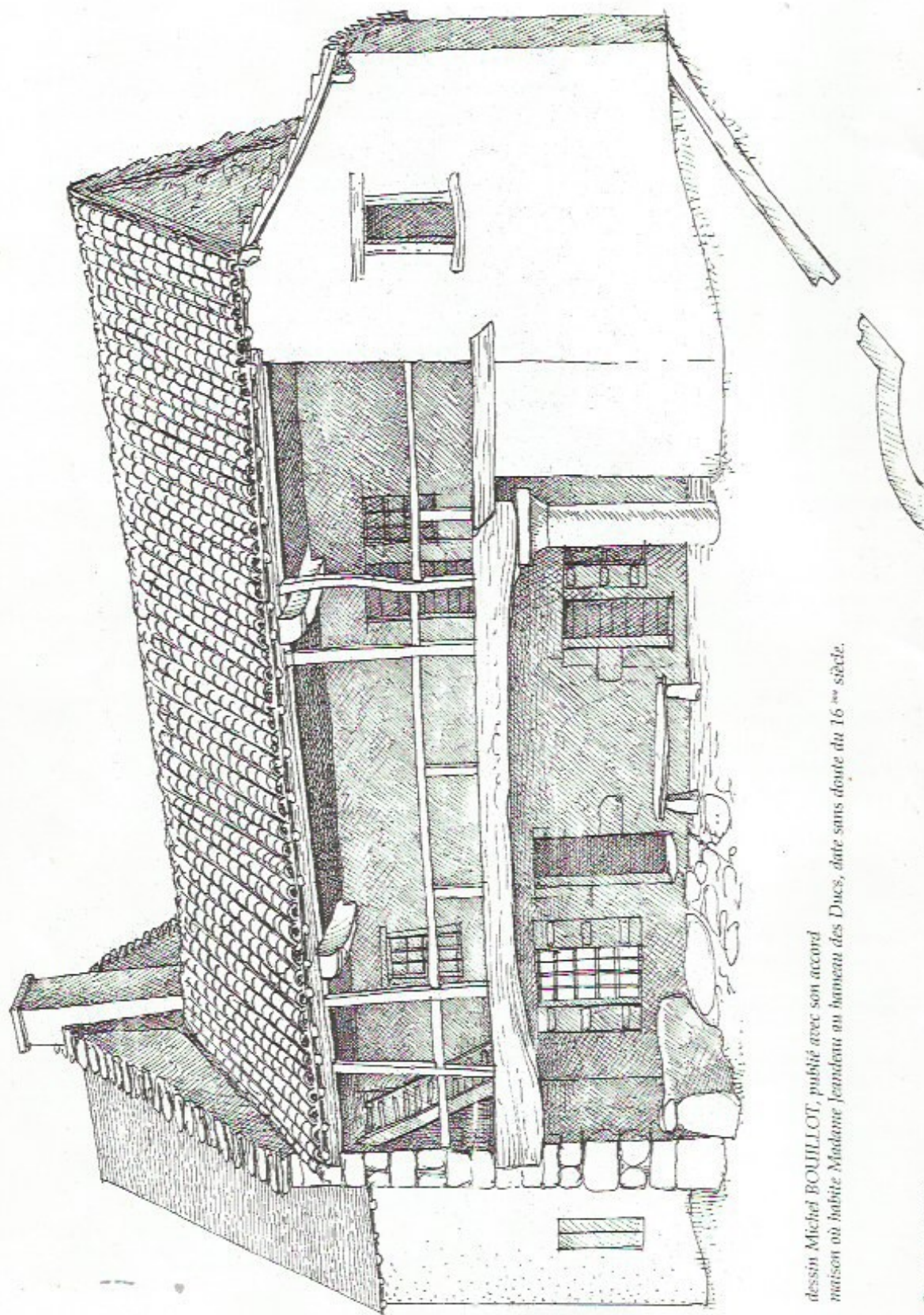
Responsable location : Madame AUBLANC Agnès
Dépositaire clefs : Monsieur DEDIEU Alain

Téléphone : 03.85.24.80.59
Téléphone : 03.85.24.85.21

Manifestations prévues en 1999

- dimanche 10 janvier* Voeux du Maire et du Conseil Municipal
mercredi 13 janvier Fête des Rois au club des Aînés
samedi 16 janvier Banquet des Chasseurs
samedi 23 janvier Veillée Communale Société d'Intérêt Local
mardi 26 janvier Dictée de la fédération au club des Aînés
samedi 30 janvier Sortie en car S.I.L. à Chablis pour la Saint Vincent tournante
- samedi 13 février* Choucroute du Foot
samedi 20 février Veillée Photos et Vidéo Société d'Intérêt Local
- samedi 6 mars* "Corée" des Chasseurs
samedi 20 mars Concours du Tarot Vroulon
- samedi 10 avril* Théâtre Société d'Intérêt Local
samedi 17 avril Théâtre Société d'Intérêt Local
dimanche 18 avril Théâtre Société d'Intérêt Local
mardi 20 avril Concours de Manille des Aînés
dimanche 25 avril Banquet Conscrits classe 99
- dimanche 2 mai* Randonnée Pédestre Société d'Intérêt Local
jeudi 13 mai Fête de l'Ascension
mercredi 26 mai Repas de printemps des Aînés à Vendennes-les-Charolles
- mercredi 16 et jeudi 17 juin* Voyage du club des Aînés : deux jours au fil des châteaux de la Loire
- mercredi 7 juillet* Interclubs avec Beaubery à Vérosvres
dimanche 25 juillet Assemblée Générale de la Société de Chasse
- samedi 7 août* Fête Patronale
dimanche 8 août Fête Patronale
- samedi 4 septembre* Voyage Société d'Intérêt Local
jeudi 9 septembre Sortie des Aînés : croisière sur la Saône
dimanche 26 septembre Loto du club des Aînés
- samedi 9 octobre* Assemblée Générale de la Société d'Intérêt Local
dimanche 17 octobre Concours de Manille de la Société d'Intérêt Local
- samedi 20 novembre* Concours du Tarot Vroulon
- samedi 4 décembre* Téléthon
vendredi 31 décembre Réveillon de la Saint-Sylvestre Société d'Intérêt Local
- à préciser
courant décembre Repas et Assemblée Générale du club des Aînés





dessin Michel BOUJLOT, publié avec son accord
maison où habite Madame Jeandreu au hameau des Ducs, date sans doute du 16^{ème} siècle.